

# ALLIANCE NATIONALE

(SOCIÉTÉ D'ASSURANCE MUTUELLE)

## Vie-Maladie - Invalidité - Accident - Pension de Vieillesse

Fondée en 1892, incorporée à Québec en 1893, et incorporée au Parlement du Dominion en 1917.

### OPÉRATIONS DE L'ANNÉE 1926

633 SUCCURSALES REPARTIES DANS TOUT LE CANADA ET LA NOUVELLE ANGLETERRE

Nombre de membres au 31 décembre 1926.....	34,934
Nombre de certificats au 31 décembre 1926.....	35,640
Assurance en force au 31 décembre 1926.....	\$28,615,473.57
Capital au 31 décembre 1926.....	7,006,609.37
Actif au 31 décembre 1926.....	8,978,560.80

Le rapport financier et le rapport de l'actuaire font voir l'excellente position financière dans laquelle se trouve cette grande institution et les garanties incontestables qu'elle offre pour les nombreux avantages que comportent ses certificats.

#### Relevé des recettes et des déboursés du Conseil général, du 1er janvier au 31 décembre 1926.

##### CAISSE D'ASSURANCE-VIE

Balance au 1er janvier 1926.....	\$5,680,109.50
Recettes 1926.....	975,708.54
	\$6,655,818.04
Bénéfices payés en 1926.....	486,396.14
Balance au 31 décembre 1926.....	\$6,169,421.90

##### CAISSE DES MALADES

Balance au 1er janvier 1926.....	\$ 720,286.11
Recettes 1926.....	195,983.34
	\$ 916,269.45
Bénéfices payés en 1926.....	139,880.55
Balance au 31 décembre 1926.....	\$ 776,388.90

##### CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE

Balance au 1er janvier 1926.....	\$ 13,630.52
Recettes 1926.....	5,438.97
	\$ 19,069.49
Bénéfices payés en 1926.....	1,363.63
Balance au 31 décembre 1926.....	\$ 17,705.86

##### CAISSE D'ASSURANCE COLLECTIVE

Balance au 1er janvier 1926.....	\$ 831.75
Recettes 1926.....	5,891.09
	\$ 6,722.84
Bénéfices payés en 1926.....	1,010.70
Balance au 31 décembre 1926.....	\$ 5,712.14

##### CAISSE GÉNÉRALE

Balance au 1er janvier 1926.....	\$ 41,948.92
Recettes 1926.....	215,628.96
	\$ 257,577.88
Déboursés 1926.....	221,840.64
Balance au 31 décembre 1926.....	\$ 35,737.24

##### SURPLUS DE REMISE

Balance au 1er janvier 1926.....	\$ 583.28
Surplus de remise en 1926.....	6,514.61
	\$ 7,097.89
Déficit de remise en 1926.....	5,454.56
Balance au 31 décembre 1926.....	\$ 1,643.33

##### Bilan du Conseil général au au 31 décembre 1926.

###### ACTIF

Débitures.....	\$ 428,880.31	
Prêts hypothécaires.....	5,999,549.74	
Prêts sur certificats.....	460,046.47	
En caisse.....	1,133.39	
Immeubles.....	116,999.46	
		\$7,006,609.37
Argent en mains :-		
Caissier.....	\$ 30.00	
Agents.....	750.00	
		780.00
Intérêts dus.....	118,917.03	
Intérêts accrus et non échus.....	7,967.60	
Bénéfices sur débiteures.....	52,585.52	
Contributions perçues et non transmises :-		
Caisse d'assurance-vie.....	\$51,627.83	
Caisse des maladies.....	5,802.88	
Caisse d'assurance infantile.....	83.04	
Caisse générale.....	18,575.16	
		76,088.91
Liens sur certificats émis avant novembre 1906.....	775,636.74	
Valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%.....	985,461.96	
Valeur du marché des immeubles en plus de la valeur d'après nos livres.....	24,539.67	
		2,041,977.43
		\$9,048,586.80

###### PASSIF

Réclamations non ajustées :-		
Caisse d'assurance-vie :-		
décès.....	\$40,054.29	
invalidité.....	500.00	
pension de vieillesse.....	1,250.00	
Caisse d'assurance infantile.....	18.00	
Caisse des malades.....	5,702.08	\$ 47,524.37
Dû aux agents, frais de voyage.....	90.75	
Dû aux succursales, surplus de remise.....	1,643.33	
Intérêts payés par anticipation.....	11,659.02	
Dépôts Re prêts non remboursés.....	523.50	
Contributions payées par anticipation :-		
Caisse d'assurance-vie.....	4,553.53	
Caisse des malades.....	2,069.00	
Caisse d'assurance infantile.....	147.92	
Caisse générale.....	1,814.58	8,585.03
		70,026.00
Excédent de l'actif sur le passif au 31 décembre 1926.....		\$8,978,560.80

# ALLIANCE NATIONALE (Suite)

## Evaluation au 31 décembre 1926

### CAISSE D'ASSURANCE-VIE

ACTIF :		
Valeur présente des contributions futures.....		\$ 4,381,093.99
Excédent des recettes sur les déboursés.....	\$ 6,169,421.90	
Part des intérêts acquis.....	111,724.00	
Part valeur surplus débetures.....	46,302.00	
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%.....	867,714.00	
Part valeur du marché des immeubles en plus de la valeur d'après nos livres.....	21,607.00	
Contributions perçues et non transmises.....	51,627.83	
Liens sur certificats émis avant novembre 1906.....	775,636.74	8,044,033.47
		<u>\$12,425,127.46</u>

PASSIF :		
Valeur présente des bénéfices.....	\$10,302,317.60	
Réclamations non ajustées.....	\$41,804.29	
Intérêts payés par anticipation.....	10,266.00	
Contributions payées par anticipation.....	4,553.53	
50% des contributions payables trimestriellement, semi-annuellement et annuellement.....	17,446.33	74,070.15
		<u>10,376,387.75</u>
Surplus de réserve au 31 décembre 1926.....		\$2,048,739.71

Pourcentage de réserve 119.76%

### CAISSE D'ASSURANCE INFANTILE

ACTIF :		
Excédent des recettes sur les déboursés.....		\$ 17,706.86
Part des intérêts acquis.....		320.00
Part valeur surplus débetures.....		133.00
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%.....		2,490.00
Part valeur du marché des immeubles en plus de la valeur d'après nos livres.....		62.00
Contributions perçues et non transmises.....		83.04
		<u>\$ 20,793.90</u>

PASSIF :		
Réserve requise.....	\$ 14,500.00	
Réclamations non ajustées.....	18.00	
Contributions payées par anticipation.....	147.92	
Intérêts payés par anticipation.....	29.00	
		<u>14,694.92</u>

Surplus de réserve au 31 décembre 1926..... \$ 6,098.98  
 Pourcentage de réserve 141.50%

### CAISSE D'ASSURANCE COLLECTIVE

ACTIF :		
Excédent des recettes sur les déboursés.....	\$ 5,712.14	
Part des intérêts acquis.....	103.00	
Part valeur surplus débetures.....	43.00	
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%.....	803.00	
Part valeur du marché des immeubles en plus de la valeur d'après nos livres.....	20.00	
		<u>\$ 6,681.14</u>
PASSIF :		
Réserve requise.....	\$ 5,868.14	
Intérêts payés par anticipation.....	10.00	
		<u>\$ 5,878.14</u>
Surplus de réserve au 31 décembre 1926.....		\$ 803.00

Pourcentage de réserve 113.64%

### CAISSE DES MALADIES

ACTIF :		
Valeur présente des contributions futures.....	\$1,555,435.00	
Excédent des recettes sur les déboursés.....	\$ 776,388.90	
Part des intérêts acquis.....	14,059.00	
Part valeur surplus débetures.....	5,827.00	
Part valeur présente de l'excédent de l'intérêt en plus de 4%.....	109,197.00	
Part valeur du marché des immeubles en plus de la valeur d'après nos livres.....	2,719.00	
Contributions perçues et non transmises.....	5,802.88	913,993.78
		<u>\$2,469,428.78</u>
PASSIF :		
Valeur présente des bénéfices.....	\$2,247,182.00	
Réclamations non ajustées.....	\$5,702.08	
Intérêts payés par anticipation.....	1,292.00	
Contributions payées par anticipation.....	2,069.00	9,063.08
		<u>2,256,245.08</u>
Surplus de réserve au 31 décembre 1926.....		\$ 213,183.70

Pourcentage de réserve 109.45%

JOSEPH-H. WOODWARD, actuaire.

Je, soussigné, certifie que ce rapport est un extrait fidèle des livres et rapports officiels de la Société.

Le Président et Directeur général,

CHS DUQUETTE.

("LE DEVOIR" 23 mai 1927)

Bureau principal: 395 AVENUE VIGER, MONTREAL.

Téléphone Est 3016-3017-3018

## ADVERTISING CLUB DE MONTREAL

M. Charles-W. Stokes, sous-gérant général de la publicité au chemin de fer Pacifique Canadien, a été élu président de l'Advertising Club de Montréal, à la réunion annuelle tenue récemment.

M. Noël-E. Lanoix, président de la Compagnie d'Imprimerie des Marchands, a été choisi comme premier vice-président, et M. Russell-C. Ronalds, comme second vice-président.

M. Gustave Dutaud, C. R., a été ré-élu aviseur légal honoraire.

Les membres du bureau de direction ré-élus sont : M.-H. Allworth, H.-S. Beecher, T.-C. Crosbie, Aimé DesRosiers, Charles Holmes, Gilbert Layton et G.-L. McCrae. Les nouveaux directeurs élus sont : George Arcand, Paul Bienvenu, W.-C. Brouillette et Norman-W. Crawford.

L'Advertising Club de Montréal a maintenant une chartre provinciale.



### RAPPEL DE DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est par les présentes donné que la demande de soumissions pour la construction d'un quai à l'Île-aux-Coudres, comté de Charlevoix, P. Q., est rappelée,

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 27 Mai 1927.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancée), le mardi 12 juillet 1927**, des soumissions pour la construction d'un ouvrage de protection en encaissement, à Grindstone, I.-M., P.Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour un ouvrage de protection en encaissement, Grindstone, I.-M., P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice **St. Lawrence Power**, Rimouski, P. Q., Édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., ainsi qu'aux bureaux de poste, Etang-du-Nord, P. Q., Pointe-Basse, P. Q., Havre-Aubert, P. Q., et Ile Grindstone, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du

Chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

**Remarque.**—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (**blue prints**) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 20 juin 1927.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancée), le mercredi 6 juillet 1927**, des soumissions pour la reconstruction du mur de revêtement à Saint-Grégoire-de-Montmorency, comté de Québec, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la reconstruction du mur de revêtement, Saint-Grégoire-de-Montmorency, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux de l'Ingénieur de district, édifice du bureau de poste, Québec, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste de Montmorency Village, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la Compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

**Remarque.**—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (**blue prints**) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 13 juin 1927.



### SOUMISSIONS POUR DRAGAGE

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant en suscription les mots : "Soumission pour dragage, Rivière-du-Loup, "en haut", P. Q.", seront reçues jusqu'à **midi (heure avancée), le mardi 5 juillet 1927**.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par

le ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut se procurer les devis et formules de soumission combinés en s'adressant au soussigné, ainsi qu'au bureau de l'ingénieur de district, Station Postale "H", Montréal, P. Q.

Les soumissions devront comprendre le remorquage de la drague et ses accessoires, aller et retour.

Les dragues et autre outillage qui seront employés pour les travaux devront être dûment enregistrés au Canada, à l'époque de la réception des soumissions, ou avoir été construits au Canada après l'envoi de la soumission.

Un chèque égal à 5 p. 100 du prix du contrat, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission; dans nul cas, le chèque ne devra être moins de quinze cents dollars. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada ou des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 22 juin 1927.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à **midi (heure avancée), le mercredi 6 juillet 1927**, des soumissions pour la reconstruction du quai, à Sainte-Anne-de-Beaupré, P. Q., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la reconstruction du quai, Sainte-Anne-de-Beaupré, P. Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice du bureau de poste, Québec, P. P., et station postale "H", Montréal, P. Q., ainsi qu'au bureau de poste, Sainte-Anne-de-Beaupré, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère et conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons et un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

**Remarque.**—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (**blue prints**) en fournissant un chèque de banque accepté, pour la somme de \$10.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre,

S. E. O'BRIEN,  
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,  
Ottawa, le 13 juin 1927.



# Le Club et L'Automobiliste



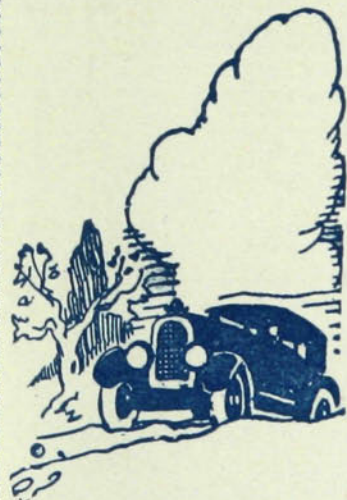
Ne peuvent être heureux l'un sans l'autre  
C'est un mariage de raison.

## LE CLUB

Ecoute les doléances,  
Règle les malentendus,  
Propose les réformes.

Ses remarques sont écoutées,  
Ses conseils mis en pratique,  
Ses sympathies recherchées.

## LE CLUB A BESOIN DE L'AUTOMOBILISTE



TOT OU TARD L'AUTOMOBILISTE AURA  
BESOIN DU CLUB.

C'est donc l'intérêt de tous les propriétaires d'automobile de travailler à améliorer leur Club, à le rendre plus fort et plus influent.

**RECRUTEZ-LUI DE NOUVEAUX MEMBRES**

# Quebec Automobile Club

69, RUE BUADE, QUEBEC 

# PLUS QU'UNE REVUE UNE INSTITUTION NATIONALE

MACLEAN'S MAGAZINE est une des plus importantes publications nationales du Canada. Il est connu, lu, et cité dans toutes les cités, villes et villages. Il atteint les familles les plus représentatives, d'un bout à l'autre du Canada et il est d'un intérêt constant pour tous les Canadiens bien pensants qui comprennent et apprécient les services de propagande essentielle qu'il fait pour le développement du Canada. Partout on s'accorde à dire que le MACLEAN'S MAGAZINE est un crédit pour notre pays, qu'il peut être considéré comme une publication essentiellement nationale.

En faisant un service national pour le Canada, le MACLEAN'S MAGAZINE présente en même temps une opportunité insurpassable pour les manufacturiers qui désirent faire connaître leurs produits et leur obtenir une réputation de prestige et de qualité auprès du peuple Canadien.

Le MACLEAN'S MAGAZINE, a la circulation, il a le prestige, il a la puissance d'achat.

UNE  
SUR  
HUIT

Dans toutes les villes  
et villages d'un mille  
de population et plus  
dans la partie anglaise  
du Canada,

MACLEAN'S  
MAGAZINE

atteint une moyenne  
d'un foyer sur huit.

# MACLEAN'S

"CANADA'S NATIONAL MAGAZINE"

CIRCULATION GARANTIE  
PAR L'A. B. C. 90,000

Le 1er et le 15 de chaque mois.

Grandeur de la page 9 $\frac{3}{8}$  x 12 $\frac{1}{2}$

Couverture et encartage en plusieurs couleurs dans le texte.

The MacLean Publishing Company Limited,

135 University Avenue, Toronto.